



Département du Calvados  
Commune d'Argences  
Extrait de la séance du 20 mars 2026

**L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal.**

Date de convocation : 16 mars 2026

Date d'affichage : 16 mars 2026

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 26

Procurations : 1

Quorum : 14

#### **Etaient présents**

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, Mme Florence GUERIN, Mme Marianne TURPIN, M. Nicolas ESNAULT, Mme Martine BUTEUX, M. Emmanuel BERTHELOT, M. Emmanuel REINE, M. Jacques-Yves OUIN, M. Adrien LECERF, M. Maxime DEVRIENDT, Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Monique SIMONNET, Mme Christelle BEAUDOUIN, M. Eric LEFEBVRE, Mme Stéphanie SALERNO, M. Mathias DUBOURGUAIS, Mme Delphine VAUGEOIS, Mme Anne LEULLIER, M. Michel VALLEE, Mme Lucie BACON, M. Richard MARTIN, Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Michaël VILALTE-HEUZE, Mme Françoise BERTHOME.

#### **Absents avec procuration de vote**

M. Mickaël ANDRE représenté par M. Thomas LEROY.

#### **Absent sans procuration de vote**

#### **Secrétaire de séance**

Nicolas ESNAULT

#### **Délibération n°2026-017**

Election des adjoints

Rapporteur

Marie-Françoise ISABEL

Sous la présidence de Madame Marie-Françoise ISABEL, Maire, le conseil municipal a été invité à élire au scrutin de liste les 8 adjoints.

Mme le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a alors lieu à la majorité relative.

Une seule liste de candidats a été déposée auprès du Maire, composée comme suit :

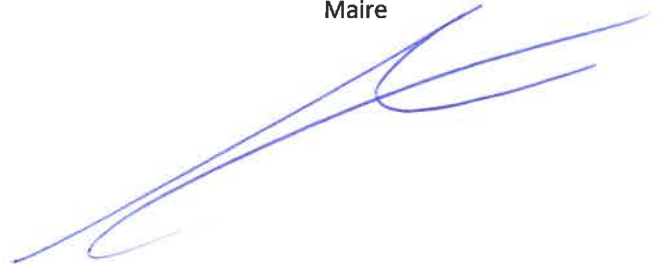
- M. Thomas LEROY,
- Mme Lydie MAIGRET,
- M. Nicolas ESNAULT,
- Mme Marianne TURPIN,
- M. Emmanuel BERTHELOT,
- Mme Florence GUERIN,
- M. Emmanuel REINE,
- Mme Martine BUTEUX.

Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au maire.

Au 1er tour de scrutin, la liste conduite par Mme Marie-Françoise ISABEL a obtenu 23 suffrages, sur 27 votants. Quatre suffrages ayant été déclarés nuls par le bureau.

Ont donc été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Marie-Françoise ISABEL. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste.

Pour extrait conforme,  
Marie-Françoise ISABEL  
Maire

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Marie-Françoise Isabel.